

POLITIQUE VERTE DU MATÉRIEL ROULANT 2016-2020 (3e génération)

VISION GLOBALE : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Ville de Montréal de 30 % par rapport à ses émissions de 1990.

PRIORITÉ : ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

OBJECTIFS : En réponse à l'orientation de la Ville qui vise à se positionner comme chef de file exemplaire et avant-gardiste dans le domaine de l'électrification des transports, cette troisième mouture de la politique a comme objectifs de :

- Remplacer 100 % des automobiles sous-compactes en fin de durée de vie utile par des véhicules entièrement électriques d'ici 2020, soit 250 véhicules sur un parc totalisant 750 véhicules.
- Maintenir et introduire des mesures spécifiques éprouvées comme les coupe-moteurs, les systèmes de géolocalisation à la grandeur de la Ville et le système de gestion centralisée du carburant.

5 AXES D'INTERVENTION :

1) MOTORISATION

- Remplacer 250 automobiles sous-compactes, en fin de durée de vie utile, par autant de véhicules entièrement électriques.
- Conclure une entente-cadre de deux ans, avec une option de renouvellement d'un an, pour l'acquisition de 42 véhicules Nissan Leaf, modèle SV.
*** **COMPLÉTÉ** ***
- Remplacer 100 fourgonnettes à moteur 8 cylindres par autant de fourgonnettes à moteur diesel 4 cylindres ou 6 cylindres de format européen.
- Installer des coupe-moteurs sur environ 145 nouvelles camionnettes.
- Analyser et évaluer le potentiel associé à l'acquisition de motos entièrement électriques pour le SPVM
- Évaluer la possibilité et la pertinence d'acquérir divers véhicules et équipements électriques ou hybrides.

2) CARBURANTS

- Poursuivre l'approvisionnement en biodiesel B5 de seconde génération aux postes de distribution de carburants de la Ville de Montréal.

- Assurer une vigie sur le développement et la disponibilité de carburants diesel et d'essence plus propres.
- Un premier camion au gaz naturel est en service depuis mars 2016, selon les résultats de ce projet pilote, il est envisagé d'étendre l'utilisation de ce type de carburant à un plus grand nombre de véhicules lourds de la Ville de Montréal.

3) OPTIMISATION DU MATÉRIEL ROULANT

- Rationaliser et optimiser l'utilisation des véhicules par le regroupement des activités entre les divers arrondissements et services centraux.
- Implanter un système de géolocalisation de la flotte de véhicules municipaux ainsi que des équipements associés à l'échelle de la Ville.
- Simplifier les processus et les délais d'acquisition par le développement de nouvelles ententes cadres.

4) TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES

- Réaliser trois rencontres par année du comité d'utilisateurs experts en matériel roulant afin d'échanger sur les nouveaux produits et les bonnes pratiques en vigueur.
- S'informer des nouvelles technologies disponibles sur le marché et à venir, tester et intégrer celles-ci lors de l'acquisition de nouveaux véhicules. Faire un suivi relativement à la question des véhicules intelligents/autonomes.
- Regrouper et optimiser la production de tous les devis techniques au Service du matériel roulant et des ateliers.
- Réaliser des devis techniques qui tiennent compte des principes du développement durable.

5) SENSIBILISATION

- Apposer la nouvelle signature visuelle sur l'ensemble des véhicules entièrement électriques de la Ville.
- Évaluer et valider les critères ainsi que les besoins en nouveaux véhicules les plus éco responsables disponibles sur le marché, y compris le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal.
- Publier les tableaux d'ensemble des données liées à la présente politique.
- Mesurer annuellement les gains obtenus en termes de réduction des GES.